

Événements : Ecomaison informe et accompagne les entreprises pour répondre à leurs obligations de recyclage et de réemploi

Ecomaison organise en exclusivité pour ses adhérents et futurs adhérents sur les nouvelles filières, des webinaires d'information et d'échange sur la réglementation, leurs obligations en tant que metteurs sur le marché et tous les services Ecomaison pour se mettre en conformité. Ecomaison sera également présent sur différents salons professionnels pour informer les entreprises sur leurs obligations en matière de réemploi et de recyclage et présenter son offre de conseils et services.

- **Les webinaires dédiés à la filière jeux & jouet, bricolage & jardin et ameublement d'octobre à décembre 2022**

Les adhérents et futurs adhérents peuvent s'inscrire en suivant ce lien :
<https://espace-services.eco-mobilier.fr/evenements>

Vendredi 28 octobre – 9h30 à 10h30

« **Ameublement, articles de bricolage et de jardin, jouets** : L'obligation de reprise et les solutions mises à disposition des adhérents »

Jeudi 3 novembre – 9h30 à 10h30

« Suis-je à jour de mes obligations sur la filière **jouets** ? »

Mardi 8 novembre - 14h à 15h

« **Jouets** : présentation du partenariat réemploi aux structures de l'ESS »

Jeudi 10 novembre – 9h30 à 10h30

« Comment préparer votre année 2023 sur la filière articles de **bricolage et de jardin** »

Jeudi 10 novembre - 11h à 12h

« Articles de **bricolage et de jardin** : présentation du partenariat réemploi aux structures de l'ESS »

Vendredi 18 novembre - 9h30 à 10h30

« Filières **jouets et articles de bricolage et de jardin** : présentation du partenariat réemploi aux structures de l'ESS »

Jeudi 24 novembre - 11h à 12h

« Articles de **bricolage et de jardin** : présentation du partenariat réemploi aux structures de l'ESS »

Jeudi 24 novembre - 14h à 15h

« **Jouets** : présentation du partenariat réemploi aux structures de l'ESS »

Vendredi 25 novembre - 11h à 12h

« Filières **jouets et articles de bricolage et de jardin** : présentation du partenariat réemploi aux structures de l'ESS »

Mardi 6 décembre - 9h30 à 10h30

« **Jouets** : présentation du partenariat réemploi aux structures de l'ESS »

Mardi 13 décembre - 9h30 à 10h30

« **Articles de bricolage et de jardin** : présentation du partenariat réemploi aux structures de l'ESS »

Mardi 20 décembre - 9h30 à 10h30

« Filières **jouets et articles de bricolage et de jardin** : présentation du partenariat réemploi aux structures de l'ESS »

- **Des webinaires dédiés à la filière bâtiment**

Négoces, fabricants et distributeurs de **produits et matériaux de construction du bâtiment** sont invités à une présentation de la filière de recyclage et de réemploi, du dispositif réglementaire qui entre en application à partir du 1^{er} janvier 2023 et des solutions et expertises d'Ecomaison pour répondre aux obligations de recyclage.

Les adhérents et futurs adhérents peuvent s'inscrire en suivant ce lien : <https://ecomaison.com/filiere-pmcb-nos-webinaires-et-evenements/>

Mercredi 2 novembre - 14h à 15h30

Vendredi 4 novembre – 14h30 à 16h

Mercredi 9 novembre - 9h30 à 10h30 (spécial fabricants)

Lundi 14 novembre – 16h à 17h30

Jeudi 17 novembre – 9h à 10h30

- **Les rencontres à venir jusqu'en décembre 2022**

Les équipes d'Ecomaison se mobilisent lors de salons pour informer les professionnels sur leurs obligations réglementaires en matière de recyclage et de réemploi.

Les 24H du Bâtiment organisées par la FFB (Fédération Française du Bâtiment)
Paris Porte de Versailles Hall 7.3 – vendredi 18 novembre de 8h30 à 22h

[+ d'infos](#)

Esprit Meuble – samedi 19 au mardi 22 novembre – Paris Porte de Versailles Hall 7.1
[+ d'infos](#)

Bâtir pour le climat – jeudi 1er décembre de 8h30 à 19h30 - Paris Parc des Princes
[+ d'infos](#)

Suivez-nos actualités pour découvrir les [prochains événements et webinaires.](#)

A propos

Eco-mobilier devient Ecomaison. Il est le seul éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des matériaux et objets de toute la maison.

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français de mobilier, Eco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le réemploi, le recyclage et la valorisation de tous les éléments d'ameublement et de literie. En 2021, Eco-mobilier c'est : 6 542 adhérents, 310 millions d'éco-participation, 1,2 million de tonnes de meubles collectées et valorisées à 94 %. En 2022, Eco-mobilier obtient les agréments pour prendre en charge les jouets, les articles de bricolage et de jardin et les produits et matériaux de construction du bâtiment.

Il devient ainsi le seul éco-organisme pour toute la maison, Ecomaison.



ecomaison.com